

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

25 juin 2025

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Attribution des bourses
« Défi Jeunes » 2025**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 26 juin 2025
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Préfecture
le 26 juin 2025
et qu'il est donc exécutoire.

Le 26 juin 2025

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

L'an deux mille vingt cinq, le 25 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin deux mille vingt cinq, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur LEVEL, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Madame ANDRE, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur THOMAS, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur MORLET, Madame CASTIGLIEGO, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL, Monsieur LE GARSMEUR

Avait donné procuration :

Madame BOUTIN à Monsieur BASSINE
Madame MEUNIER à Madame GUYARD
Monsieur NDIAYE à Monsieur HAÏAT
Madame FRABOULET à Monsieur GREVET

Secrétaire de séance :

Monsieur SAUDO

N° DE DOSSIER : 25 C 18

OBJET : ATTRIBUTION DE BOURSES « DEFI JEUNES » 2025

RAPPPORTEUR : Madame SLEMPKES

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le dispositif “Défi Jeunes” a été instauré en 1998 par la Ville. Sous forme d’un soutien financier, cette bourse vise à soutenir des projets élaborés par des jeunes Saint-Germainois âgés de 16 à 25 ans.

En 27 ans, la Ville a contribué financièrement à plus de 100 projets, principalement humanitaires, dans des pays en voie de développement, mais elle a également apporté son soutien à des projets en lien avec la culture, le sport ou le développement durable à échelle locale.

Cette année, les candidats avaient jusqu'au 4 mai 2025 pour déposer leur dossier de candidature.

Sept candidats ont été reçus par la commission "services à la population" pour présenter leurs projets.

- Coaching de Football
- Culture et Loisirs pour tous
- Gymnathlon France
- Piège à Cash
- Ixam et Medfa
- Giovanna et Héloïse au Guatemala
- St-Ger Run Club

À l'issue de ces auditions, le jury a retenu 3 projets et propose de leur attribuer respectivement les bourses suivantes :

- 1er prix : « Ixam et Medfa » 1000 €
- 2ème prix : « Piège à Cash » 850 €
- 3ème prix : « Giovanna et Héloïse au Guatemala » 650 €

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

À L'UNANIMITÉ,

ACCORDE une bourse de 1000 € à Monsieur Jibril KERAMANE pour son projet « Ixam et Medfa »

ACCORDE une bourse de 850 € à Madame Camille EPINEAU SIEULLE pour son projet « Piège à cash »

ACCORDE une bourse de 650 € à Madame Giovanna DI MARIO pour son projet « Giovanna et Héloïse au Guatemala »

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.